Elections législatives - Scrutin de ballottage - 30 novembre 1958 - Trosième circonscription des Landes

Candidature du Parti Communiste Français

Rémy DUBROCA

Avocat au Barreau des Landes.

CITOYENNES ET CITOYENS,

Nous remercions vivement les 5.869 élctrices et électeurs qui, le dimanche 23 novembre ont renouvelé leur confiance aux candidats du Parti Communiste Français.

Battue par les forces de gauche le 2 janvier 1956, mais très vite favorisée par lo reniement des promesses électorales et la politique de division des forces démocratiques partiquée par le gouvernement Guy Mollet et le parti socialiste, la réaction a bloqué ses forces sur le parti de Soustelle.

Face à cette poussée réactionnaire et malgré tous les moyens mis en œuvre contre lui, le Parti Communiste demeure la plus puissante des forces démocratiques dans le pays.

POUR LE DEUXIEME TOUR
NOTRE POSITION EST CLAIRE ET SANS EQUIVOQUE

Lors de sa réunion du 22 octobre, le Comité Central de notre Parti précisait notre attitude :

Au deuxième tour de scrutin, le Parti fera tout pour rassembler les forces républicaines contre la réaction et contre ceux qui sont associés à elle et partagent avec elle la responsabilité du pouvoir et des difficultés actuelles.

Le Parti Communiste ne donnera aucune prime, aucune récompense à ceux qui s'emploient à diviser la classe ouvrière et les forces républicaines par l'anticommunisme et qui se complaisent dans le rôle d'alliés de la réaction.

Il favorisera en revanche les ententes avec les socialistes, les radicaux et les républicains qui n'ont ni capitulé devant le coup de force des factieux d'Alger, ni appelé à voter OUI et qui ont des positions politiques favorisant le rassemblement des forces démocratiques contre la réaction.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Sciences Po / fonds CEVIPOF

DANS NOTRE CIRCONSCRIPTION,

MM. COMMENAY et LAMARQUE-CANDO, qui prétendent s'ffronter au second tour, sont candidats, le premier de la réaction cléricale, le second de Guy Mollet, secrétaire général du Parti socialiste, *associés* au gouvernement actuel.

Soucieux des intérêts des travailleurs et du peuple, le Parti Communiste Français a multiplié les propositions et les actes unitaires. Deux sénateurs et trois conseillers généraux socialistes doivent leur élection au désistement communiste.

Au contraire, les dirigeants socialistes landais ont maintenu invariablement leur attitude de division; encore le 31 mai 1958, Lamarque-Cando considérait dans « Le Travailleur landais » : *Que les voix communistes étaient contestées et contestables.* »

Face à la réaction et aux diviseurs qui lui ont frayé la voie, le Parti Communiste Français appelle les travailleurs et tous les républicains à préparer le rassemblement de toutes les forces démocratiques en bloquant leurs suffrages au second tour sur le nom de *REMY DUBROCA.*

VOTEZ pour le candidat d'un Parti honnête dont les actes concordent toujours avec les paroles; pour un candidat fidèle au Peuple, à la République, à la Patrie et au Socialisme.

- ***Pour l'augmentation des salaires, pensions, retraites et allocations et une assurance chômage aux frais du patronat.***
- ***Pour la défense des ouvriers agricoles, métayers et fermiers et la sauvegarde de l'exploitation familiale.***
- ***Pour la paix en Algérie par la négociation avec ceux contre qui on se bat.***
- ***Pour une démocratie rénovée et laïque. Pour le contrôle du peuple sur les élus.***

POUR QUE ÇA CHANGE

ET EN MIEUX POUR LES MASSES POPULAIRES ET POUR LE PAYS

Pour l'avenir de la France et de sa jeunesse.

Contre la réaction et le fascisme.

Votez pour Rémy DUBROCA

Avocat au Barreau des Landes, membre du Comité Fédéral du Parti Communiste Français.

REMPLAÇANT EVENTUEL :

ALFRED BAPTISTAN
Cultivateur - gemmeur,
Assesseur au Tribunal Paritaire cantonal de Tartas.

Vu : le Candidat.

S. E. P. Imprimerie Saint-Hubert, Bx.